



Publication 17/2024

Vente de terrains « Schelacker »

Nous avons le plaisir de vous informer que, dans le cadre de l'extension du Schelacker, plusieurs parcelles de terrain seront prochainement mises en vente.

- N°593 section 3 d'une contenance de 14a79 au prix de 76850€
- N°594 section 3 d'une contenance de 9a95 au prix de 80803€
- N°595 section 3 d'une contenance de 9a98 au prix de 83518€
- N°596 section 3 d'une contenance de 10a00 au prix de 83688€
- N°597 section 3 d'une contenance de 9a39 au prix de 79323€
- N°210 section 3 d'une contenance de 6a09 au prix de 33665€

Nous encourageons particulièrement les habitants de Hultehouse à considérer cette opportunité unique. Nous espérons que ces terrains permettront à de nouvelles familles et jeunes couples de s'installer durablement à Hultehouse, contribuant ainsi à un avenir prospère pour notre école et notre communauté.

Nous encourageons vivement les intéressés à se renseigner auprès de la mairie pour plus de détails.

Départ M. WALCH Marc du conseil municipal

Nous souhaitons vous informer que Monsieur Walch Marc a récemment démissionné de son poste au conseil municipal en raison de son prochain déménagement dans une autre commune. Nous tenons à le remercier sincèrement pour son engagement et les services rendus à notre communauté durant son mandat.

Elections Européennes

Nous vous rappelons que les élections européennes auront lieu le 9 juin. Nous vous invitons à exercer votre droit de vote et à participer activement à ce processus démocratique.

Pour favoriser l'information des électeurs, le ministère de l'Intérieur met à disposition un site Internet qui permet, dès à présent, de prendre connaissance des professions de foi fournies par les candidats. Il peut être consulté via le lien suivant : <https://programme-candidats.interieur.gouv.fr/>.

Relevé compteurs eau

Nous informons les habitants que le relevé des compteurs d'eau sera effectué prochainement pour ceux qui n'ont pas pu le fournir auparavant. Nous vous prions de bien vouloir faciliter l'accès à votre compteur d'eau au membre de l'équipe communale chargé de cette tâche.

Le Maire
MOUTON Philippe

